

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VALLENAY**

**DEPARTEMENT
DU CHER**

SEANCE DU 25 juillet 2024

Nombre de Conseillers
Afférents au Conseil : 13
Présents : 07
Votants : 09

Présents : Mesdames Caroline ARTHU, Cathy BATISTE, Mireille CHARBY, Marina DUPUY, Caroline LALEVÉE LESAGE, Messieurs Philippe ANDRIAU, Julien JOURDAINE, William TAILLANDIER.

Date de la convocation :
18 juillet 2024

Excusés avec pouvoir : Katia DUSSAPIN pouvoir à Cathy BATISTE, Michel CANTENEUR pouvoir à Philippe ANDRIAU

Date d'affichage :
18 juillet 2024

Excusé sans pouvoir : Christelle JOIE, Jean-Michel CAREL, Stéphane PETIT.

Secrétaire de séance : Caroline ARTHU

DELIBERATION N° 2024-35

OBJET : Curage fossé – Route de l'étang

Après consultation pour le curage de fossé sur le chemin de Marçais à Farges Allichamps le long de la parcelle cadastrée section ZI numéro 003 pour une longueur estimée à 1 150 ml, Madame le Maire présente aux membres de l'assemblée que le devis de l'entreprise de Terrassement « Travaux Public Thierry » 134 La Gaguerolle 18190 Vallenay pour un montant de 3.00 € le ml TTC plus transfert de matériel pour un montant de 200.00 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

Décide de retenir la proposition de l'entreprise de Terrassement « Travaux Public Thierry » 134 La Gaguerolle 18190 Vallenay pour un montant de 3.00 € le ml TTC plus transfert de matériel pour un montant de 200.00 € TTC.

Dit que la facture sera établie selon les ml réellement effectués.

Autorise madame le maire à signer le devis de l'entreprise de Terrassement « Travaux Public Thierry »

Pour extrait certifié conforme,
Vallenay, le 25 juillet 2024

Le secrétaire de séance
Caroline ARTHU



Le Maire,
Marina DUPUY

